

LE LOUP EN FRANCE

Une progression rapide et constante

par Gérard Bedarida

L'ONCFS a publié début juin le bilan de la campagne de suivi du loup pour l'hiver 2017-2018. Ce suivi s'appuie entre autre sur le travail des correspondants du réseau loup-lynx. L'utilisation croissante de pièges photos facilite les observations

L'indicateur CMR qui sert de base à l'estimation officielle du nombre de loups donne 430 individus (intervalle de prédiction: 387-477). Cela représente une progression de 20 % par rapport aux 360 évalués l'an passé.

74 zones de présence permanente (ZPP), caractérisées par des relevés d'indices de présence 2 années de suite, ont été confirmées à l'issue de l'hiver dernier. Parmi ces 74 ZPP, 57 sont constituées en meutes. L'extension dépasse ainsi les 30 % par rapport aux constatations de l'an passé (57 ZPP dont 42 meutes). Deux ZPP seulement sont en voie de déclassement.

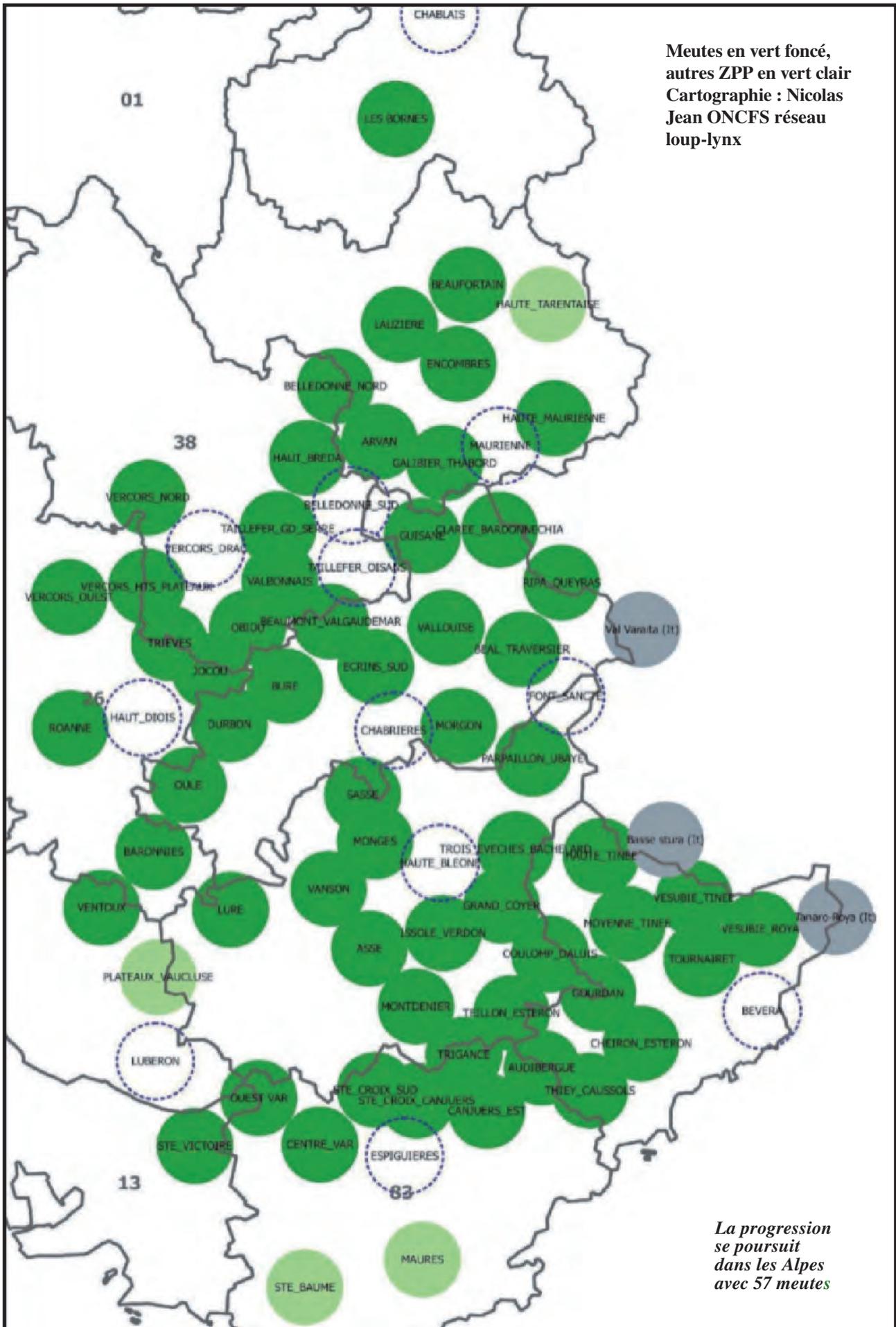
Une répartition géographique très inégale

L'augmentation démographique reste jusqu'à présent concentrée sur le seul massif alpin et provençal. Des couples se forment relativement facilement dans les interstices laissés libres par les meutes déjà en place. La progression est vive dans la partie méridionale



Au même endroit à deux semaines d'intervalle. Un loup et un curieux animal : chien errant, hybride ou variabilité naturelle ? La question est posée. – photos Lionel Raimbault





*La progression
se poursuit
dans les Alpes
avec 57 meutes*

LE RÉSEAU LOUP-LYNX DE L'ONCFS

Il est constitué de quelque 3 500 correspondants répartis sur l'ensemble du territoire national. Ce réseau assure une surveillance permanente de l'évolution démographique et géographique de l'espèce sur la base du recueil d'indices de présence (proies sauvages ou domestiques, empreintes, excréments, poils, hurlements, observations photographiques).

Ce monitoring est complété par l'étude génétique de la population de loups, réalisée à partir des échantillons biologiques collectés sur le terrain (fèces, urines, poils).

des Alpes ainsi qu'en Savoie (Maurienne et Tarentaise). Elle marque le pas en Haute Savoie.

Onze ZPP sont situées en dehors du massif alpin : Massif Central, Pyrénées, Jura, Vosges et Lorraine. Aucune meute n'a réussi à se constituer pour le moment. Les individus célibataires fixés restent isolés les uns des autres.

Quelques incursions de loups en dispersion sont relevées de temps à autre. La dernière en date se situe dans le département de l'Yonne.

Au 31 juillet, la progression des dommages sur les animaux domestiques est faible à l'échelle nationale. Elle est cependant très marquée dans les Alpes de Haute Provence et le Var.

La question des hybrides et des lâchers

Un individu d'origine balte a été identifié en Lozère grâce à des analyses génétiques. Cet animal doit être l'un des deux loups baltes échappés du parc

animalier du Gévaudan en 2016. Un loup hybride (chien et loup) vient d'être identifié en Béarn au mois d'août. Ces deux animaux font l'objet de modalités d'élimination.

Cette question des lâchers et des hybrides pollue à la fois l'espèce et les débats. Des hybrides naturels chiens/loup existent et existeront toujours en très faibles proportions, cela fait partie de la vie. En revanche, les lâchers clandestins, même exceptionnels, constituent une grave erreur. Cela décrédibilise la reconquête naturelle du loup et accroît à juste titre la colère des éleveurs.

L'avenir

En toute vraisemblance, l'objectif de 500 loups (seuil de viabilité fixé) devrait être atteint l'an prochain. Conformément au plan national loup, il faudra alors passer à la gestion adaptative, notamment là où les densités ne cessent de progresser. G. B.

Pas encore de meutes hors des Alpes

